MAISON DEPARTEMENTALE
DES PERSONNES HANDICAPEES

INFOS MDPH11

Lettre d'information de la Maison Départementale des Personnes Handicapées de l'Aude

N° 41- Janvier 2024

Vous pouvez accéder aux numéros précédents sur le site internet de la MDPH de l'Aude

Edito de l'équipe de la MDPH

C'est une tradition à la MDPH ! Nous recevons toujours avec un grand plaisir, les personnes accueillies dans les établissements médico-sociaux, qui ont participé au concours de dessins pour la création de la carte de vœux de la MDPH. Mardi 23 janvier, Madame Navarro Estalle, présidente de la CDAPH, a remis aux participants présents de l'ESAT de Castelnaudary, du foyer de vie de Cuxac d'Aude, du FAM de Narbonne et Narbonne plage, la carte de vœux 2024 et les a félicités pour leur participation et leur créativité !

Le 1er mars prochain, l'équipe de la MDPH accueillera la nouvelle directrice, Mme Isabelle Bucquet, qui profitera des prochaines lettres pour vous communiquer les futures modalités de partenariat.

Nous vous souhaitons une bonne lecture !

Au menu de ce numéro :

Baromètre national des MDPH Troisième trimestre 2023

Massage « Amma Assis » pour les agents de la MDPH

Le groupe de travail des experts profanes

Proche des aidants familiaux

En complément d'info

- **La nouvelle stratégie nationale pour les troubles du neurodéveloppement 2023-2027**
- **Parcoursup et handicap**

Du côté des partenaires

- **L'examen de prévention santé**
- **APF France Handicap Aude : Animation et vie sociale**
- **Les évènements à ne pas manquer**

BAROMÈTRE NATIONAL DES MDPH TROISIÈME TRIMESTRE 2023

La CNSA a publié, en janvier, les **résultats du troisième trimestre 2023** consultables en ligne. Ce baromètre trimestriel permet de suivre l'avancée des maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) de France dans l'amélioration de leurs relations

cnsa
Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

Site d'information institutionnelle et professionnelle de l'aide à l'autonomie

Actualités & Agenda | Grands Chantiers | Budget et Financement | Outils, méthodes et territoires | Recherche et innovation | Documentation et données | À propos de la CNSA

Accueil > Vous êtes une personne handicapée ou un proche > Baromètre des maisons départementales des personnes handicapées > Données de la MDPH de l'Aude (11)

Données de la MDPH de l'Aude (11)

Publié le : 24 septembre 2020 - Mis à jour le : 12 janvier 2024

Délais de traitement des demandes	**Délai global**	**Dossiers enfants**	**Dossiers Adultes**	**AAH**	**PCH**
AUDE 3ème trimestre 2023	**2,8 mois**	**2,2 mois**	**2,7 mois**	**3 mois**	**2,7 mois**
RANG DE L'AUDE en FRANCE	5ème	2ème	5ème	8ème	1er
DONNÉES NATIONALES	4,8 mois	4,7 mois	4,7 mois	4,9 mois	5,9 mois

ⓘ Quand vous déposez une demande à la MDPH, celle-ci dispose d'un **délai légal de 4 mois** pour le traiter.

Décisions d'attribution des droits à vie	**AAH** avec un taux d'incapacité d'au moins 80%	**RQTH**
Pour L'Aude	**81 %** des dossiers éligibles	**91 %** des dossiers éligibles
Moyenne nationale	66%	55%

ⓘ Les personnes qui ont une perte d'autonomie définitive peuvent bénéficier, dans certains cas, de droits à vie comme l'AAH, la RQTH, les CMI.

Durée moyenne des droits ouverts en matière de scolarisation **AUDE**	**29,3 mois**
Moyenne Nationale	29,7 mois

ⓘ Afin de mieux répondre aux cycles scolaires, les droits relatifs à la scolarité visent à atteindre une durée moyenne de 36 mois

MASSAGE « AMMA ASSIS » POUR LES AGENTS DE LA MDPH

Dans le cadre des actions menées pour la Qualité de Vie au Travail, une séance de « massage AMMA assis » a été proposée aux agents de la MDPH.

BIEN-ÊTRE ET VITALITÉ

Les prestations de « Massage Amma assis » s'inscrivent de plus en plus dans les stratégies Qualité de vie au travail / Responsabilité sociétale des entreprises. Leur propriétés relaxantes et dynamisantes contribuent à la gestion du stress et à la prévention des risques musculosquelettiques et psychosociaux.

UNE NOUVELLE PRATICIENNE

C'est Christine Giro, en formation de praticienne en « massage Amma assis » qui a réalisé les séances. Christine est assistante RH dans le secteur privé et référente sécurité dans son entreprise. Sensibilisée aux troubles musculosquelettiques, elle a souhaité envisager la pratique de massages non thérapeutiques. Pour cela, elle a suivi la formation de praticienne en « massage Amma Assis » de l'école de Xavier Court, éligible au compte formation et délivrant un diplôme reconnu par l'Etat. Christine doit pratiquer un certain nombre de massages pour valider sa formation et a souhaité offrir ses prestations aux agents de la MDPH.

LE MASSAGE « AMMA ASSIS » PREND SA SOURCE AU JAPON

Le massage se reçoit habillé en position assise sur une chaise ergonomique, dure 25 minutes. Il consiste en une série de manœuvres sur des points spécifiques situés le long des méridiens, des muscles et des articulations.
L'équipe de la MDPH remercie Christine Giro pour ses interventions et lui souhaite beaucoup de succès et d'accomplissement dans cette nouvelle aventure personnelle et professionnelle.

LE GROUPE DE TRAVAIL DES EXPERTS PROFANES

Depuis 2021, la MDPH œuvre à la constitution d'un groupe de travail des experts profanes. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la feuille de route stratégique et opérationnelle 2021-2024 sur le volet de « la participation des personnes » et s'intègre dans l'axe 3 de la Réponse Accompagnée pour Tous en référence à « la prise en compte de la parole des personnes elles-mêmes ».

Pair-aidance et experts profanes

La pair-aidance repose sur un principe simple : le partage d'expérience et l'entraide entre personnes ayant connu ou connaissant les mêmes troubles dans l'objectif de contribuer au cheminement des personnes, dans la durée.
Dans le cadre de la pair-aidance, les experts profanes interviennent à titre personnel et de façon désintéressée en tant que personnes en situation de handicap ou aidants d'une personne handicapée. Ils font part de leurs expériences relatives au handicap, leurs connaissances et leurs ressources. Ils apportent aux usagers de la MDPH un soutien. Leur participation a pour vocation d'éclairer les besoins et les attentes de personnes ayant le même type de handicap et de contribuer à l'amélioration de l'évaluation par l'Equipe Pluridisciplinaire et des réponses apportées par la CDAPH.

La constitution du groupe de travail des experts profanes

En 2021, suite à un appel à candidature, à une communication dans la lettre de la MDPH et sur le site internet, le groupe s'est constitué. La MDPH compte actuellement 24 experts profanes répertoriés avec une représentation de situations de handicap :

- Handicap mental : trisomie
- Handicap sensoriel : auditif et visuel
- Handicap psychique : bipolarité
- Handicap cognitif : troubles dys
- Handicap moteur : tétra/hémiplégie
- Autisme et troubles envahissants du développement
- Traumatisme crânien
- Maladies dégénératives : Huntington, la maladie de Steinert, sclérose en plaque, spina bifida

Le travail d'animation du groupe des experts profanes revient à la chargée de mission en charge des relations aux usagers et aux partenaires.
Courant 2022, plusieurs réunions ont favorisé l'interconnaissance des experts profanes, l'approfondissement de leurs connaissances sur l'instruction des demandes à la MDPH et sur les droits des usagers. En avril 2023, la MDPH a aussi été conviée à la journée évènementielle organisée par le Centre Opérationnel du Partenariat en Santé (COPS) de l'ARS Occitanie afin de présenter le projet « Expert profane à la MDPH de l'Aude» en présence d'une des membres du groupe.

2024, la poursuite des travaux

Avec l'arrivée de la nouvelle chargée de mission en charge des relations aux usagers et aux partenaires, il est important de reprendre contact avec chaque membre. Des entretiens téléphoniques permettent de faire un retour d'expérience de chacun, d'exprimer les attentes, de recueillir les disponibilités pour l'année à venir, de partager des idées pour l'organisation du prochain forum du handicap sur « les handicaps invisibles » qui aura lieu en juin.
Par la suite, l'organisation d'un temps de travail en présentiel et en visioconférence pour ceux qui ne pourront pas se déplacer permettra de construire ensemble la prochaine feuille de route du groupe.

PROCHE DES AIDANTS FAMILIAUX

On compte plus de 9 millions d'aidants en France et 42 % d'entre eux accompagnent une personne en situation de handicap.
La difficulté de l'aidant à se reconnaître en tant qu'aidant représente le premier et l'un des principaux freins. Pour que l'aidant accède à ses droits, il est donc primordial de l'informer, de l'écouter, l'orienter, et l'accompagner pour notamment lui permettre de prendre conscience de son rôle d'aidant et de partager ses difficultés.

LE MAG DES AIDANTS DE L'AUDE ET D'AILLEURS

Le vendredi 6 octobre 2023 s'est tenue à la Fabrique des arts, à Carcassonne, la journée nationale des aidants. Cette initiative a permis aux aidants de s'informer sur leurs droits et les aides existantes, d'échanger sur leurs difficultés, poser leurs questions et partager des solutions.

LE MAG DES AIDANTS DE L'AUDE ET D'AILLEURS #4 retrace les grands moment de cette journée.

Une radio éphémère, mise en place à l'occasion de cet évènements a permis de recueillir des témoignages **PAROLES AIDANTS / AIDÉS**

LE SITE MOIAIDANT.AUDE

Ce site est mis à jour par les services du département, l'UDAF et le Site d'information et de soutien aux aidants familiaux de l'Aude (SIAFF) dont la MDPH fait partie. Il permet d'accéder à des informations actualisées sur les dispositifs, services proposés sur le territoire audois et de trouver des solutions. Les informations et coordonnées publiées sur moiaidant.aude.fr sont vérifiées et mises à jour régulièrement, avec l'appui du SIAFF et en partenariat avec **Ma boussole Aidants** qui est un service digital gratuit et ouvert à tous.

Site moiaidant.aude

LES PROJETS DE LA MDPH

En ce début d'année 2024, la MDPH va se rapprocher des aidants identifiés dans ses services afin d'apprécier leur utilisation faite des sites moiaidant.aude et du site mdph.aude.fr, dans une perspective d'amélioration d'accès à l'information.
Courant 2023, le Conseil Départemental a répondu à un appel à manifestation d'intérêt lancée par la CNSA dans le cadre de la loi relative à « l'adaptation de la société au vieillissement ». La MDPH a contribué au recensement des besoins des aidants et à formuler des idées visant au répit des proches aidants.
Le Conseil Départemental vient de recevoir une réponse positive. Prochainement, nous reviendrons vers vous afin de vous présenter les actions collectives et individuelles qui seront mises en œuvre entre 2024 et 2026, dans l'objectif de soutenir les aidants de personnes en situation de handicap.
Nous comptons un certain nombre d'experts profanes en position d'aidants. La contribution du groupe à ces différents projets nous sera précieuse.

EN COMPLÉMENT D'INFO
LA NOUVELLE STRATÉGIE POUR LES TROUBLES DU NEURODÉVELOPPEMENT (TND) 2023-2027

La concertation sur laquelle repose la nouvelle stratégie a mobilisé de nombreux acteurs : le Conseil national TSA-TND réunissant les associations et professionnels intervenant dans le champ des TND, les personnes concernées par les TND, des représentants des collectivités territoriales, les ministères concernés, les agences régionales de la santé, les opérateurs de l'Etat, le groupement national des centres ressources autisme et les centres ressources autisme.

TND, TSA, de quoi parle-t-on ?

Parmi les TND figurent les troubles du spectre de l'autisme (TSA), troubles du développement intellectuel (TDI), troubles dys (dysphasie, dyslexie, dyscalculie, dysgraphie, dysorthographie, dyspraxie), troubles du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH).

81 mesures autour de six engagements

La feuille de route est composée de six engagements pour un repérage le plus précoce possible, une meilleure adaptation de la scolarité aux particularités des élèves, la fin de l'errance diagnostique à tout âge et un accompagnement de qualité tout au long de la vie.

1- **Amplifier la dynamique de recherche** sur les troubles du neurodéveloppement (TND) et accélérer la diffusion des connaissances auprès de tous les acteurs.

2- **Garantir une solution d'accompagnement** à chaque personne, des interventions de qualité tout au long de la vie et intensifier la formation des professionnels.

Au-delà de la formation des professionnels, l'enjeu de formation sera décliné vers les familles et les personnes en déployant des programmes d'éducation thérapeutique pour les personnes concernées par l'autisme, le TDAH et le TDI et des programmes de guidance parentale scientifiquement valides.

3- **Avancer l'âge du repérage** et des diagnostics et intensifier les interventions précoces.

4- **Adapter la scolarité** aux particularités des élèves de la maternelle à l'enseignement supérieur.

5-**Accompagner les adolescents et les adultes** dans les phases majeures de leur vie, notamment pour les plus en difficulté.

6- **Faciliter la vie** des personnes, des familles et faire connaitre les troubles du neurodéveloppement dans la société.

Stratégie nationale 2023-2027 pour les TND

Les TND concernent une personne sur 6.
Les estimations par trouble sont les suivantes :

- TSA 1à 2% de la population
- Troubles Dys 8% de la population
- TDAH 6% des enfants et 3% des adultes
- TDI 1% de la population

PARCOURSUP ET HANDICAP

Parcoursup est la plateforme nationale de préinscription en première année de l'enseignement supérieur. Les candidats peuvent créer leur dossier et formuler leurs vœux du 17 janvier au 14 mars.

Modalités d'accueil et d'accompagnement dans les établissements

Chaque formation est présentée sous la forme d'une fiche que les candidats peuvent consulter. Ils y trouveront notamment des informations sur les conditions d'accueil et d'accompagnement des étudiants en situation de handicap (si l'organisme de formation les a communiquées).

Un référent handicap

Pour chaque formation inscrite sur Parcoursup, un référent handicap est indiqué. Ce référent peut répondre aux questions des candidats sur les aménagements possibles et l'accessibilité des locaux. Les coordonnées du référent handicap de l'établissement sont sur la fiche de présentation de la formation Parcoursup, rubrique « Contacter et échanger avec l'établissement ».

La plateforme Parcoursup

Les candidats peuvent contacter les conseillers de la plateforme Parcoursup au **numéro vert 0800400070** ou utiliser **la rubrique « contact »** depuis leur dossier Parcoursup pour poser leurs questions.

Renseigner une situation personnelle

La rubrique « Eléments liés à ma scolarité » du dossier Parcoursup permet aux élèves/étudiants d'expliquer leur situation personnelle et ses conséquences dans le parcours scolaire

Il n'y a aucune obligation de remplir la rubrique « Eléments liés à ma scolarité ». C'est au candidat de décider.

La commission d'accès à l'enseignement supérieur (CAES)

Le candidat a la possibilité de saisir la CAES si le candidat n'a aucune solution ou si son affectation n'est pas compatible avec sa situation de handicap ou ses besoins spécifiques.

La fonctionnalité pour saisir la CAES « je sollicite la CAES » sera disponible directement dans le dossier Parcoursup.

parcoursup-au-service-des-candidats-en-situation-de-handicap

DU CÔTÉ DES PARTENAIRES
L'EXAMEN DE PRÉVENTION SANTÉ

Totalement pris en charge par l'Assurance Maladie, l'examen de prévention en santé s'adresse aux personnes **de plus 16 ans qui sont assurées au Régime Général**

Une équipe pluridisciplinaire

Une équipe pluridisciplinaire est présente sur le centre d'examens de santé, assure l'accueil, les examens médicaux et définit les suites à donner. L'examen est pris en charge à 100 %, sans avancer les frais. Il est adapté à chacun et s'appuie sur les recommandations médicales les plus récentes en matière de prévention.

Pour faire le point sur sa santé.

Ce service est destiné en priorité aux personnes de plus de 16 ans éloignées du système de santé et en situation de précarité, qui ne bénéficient pas d'un suivi médical régulier par un médecin traitant, et aux personnes qui recourent moins aux dispositifs de prévention.

Un déploiement sur l'Aude

Ce service est actuellement mis en place à Narbonne, 9 avenue Pierre Semard (face à la Gare) du lundi au vendredi.
Les professionnels du centre d'examens de santé commencent à se déplacer avec des permanences les 2ème et 4ème mercredis du mois sur Lézignan -Corbières à la maison médicale de garde, 15 boulevard Pasteur et bientôt sur Carcassonne.

Pour vous inscrire ou en savoir plus :
Mail : ces.siteaude@assurance-maladie.fr
Tel : 04 68 35 99 00
Centre d'examen de prévention

APF FRANCE HANDICAP AUDE : ANIMATION ET VIE SOCIALE

La délégation de l'Aude de l'APF France Handicap propose des temps conviviaux autour d'animations, de balades, de rencontres ou encore de sorties socio-culturelles proposés par les bénévoles et les services civiques.

Une des missions principales

Les ateliers et les sorties organisés ont pour objectifs de rompre avec l'isolement des personnes en situation de handicap et de donner la possibilité à tous de s'ouvrir au monde extérieur.

Une variété d'animation

Une programmation mensuelle variée, sur Carcassonne et sur Narbonne, est définie par l'équipe de la délégation.
Elle est diffusée à la fin du mois précédent. **Une inscription préalable des participants est obligatoire** en tout début de mois.
Les personnes intéressées peuvent contacter la délégation par téléphone au **04.68.25.62.26** ou par mail : **dd.11@apf.asso.fr**

À VENIR

3 Février à 15H
CHANDELEUR

L'association « Tous Solidaires Avançons » accompagne les aidants d'enfants porteurs de troubles neurodéveloppementaux avec ou sans troubles du spectre autistique. Elle organise le 3 février en partenariat avec la MJC de Gruissan un après-midi Chandeleur avec au programme : crèpes, musiques, jeux et échanges
Dans les locaux de la MJC –Montée du Pech à **Gruissan**
Plus de détails

9 février à 20H45
SPECTACLE

Dans le cadre d'un projet « Culture & Handicap », les jeunes de l'IME Louis Signoles et les résidents de l'EANM Laroque seront en représentation, en introduction du concert de « DuOud » au Théâtre Na Loba **Pennautier** – De 20h45 à 21h15 avant le concert
Plus d'infos

2 mars de 14H à 17H
FORUM HANDICAP ET PARENTALITÉ

La Communauté de Communes Montagne Noire organise à **Cuxac-Cabardès** un forum « Handicap et parentalité» dans le gymnase du collège Antoine Courrière. La MDPH sera présente.

Si vous souhaitez faire paraître une annonce, merci d'envoyer votre information sous la forme d'une affiche par mail à **mdphinfo@aude.fr.**

MDPH de l'AUDE **18 rue du Moulin de la Seigne 11855 CARCASSONNE cedex 9**

Téléphone **0800 77 77 32**

Mail **mdph@aude.fr**

Site internet **https://mdph.aude.fr/**